SON EXCELLENCE LE

GOUVERNEUR GENERAL

ET SON ALTESSE ROYALE LA

Princesse Louise,

RECEVRONT

SAMEDI, 14 courant, à 8.30 P.M.

DANS LA

Salle du Sénat,

— ET —

MARDI, LE 17 FÉVRIER.

Dans le but d'éviter tout inconvénient et d'épargner la fatigue aux dames qui se proposent d'assister à ces receptions, il serait opportun que toutes les personnes dont les *initiales sont de A à L, inclusivement, soient présentées le premier jour, et celles dont les initiales sont de M à Z, le 17 février.*

Les règlements ci-dessous ont été adoptés pour les réceptions :

1.—Les voitures entreront dans le square du Parlement par la porte ouest et sortiront par la porte est.

2.—Les sénateurs, leurs femmes et leurs filles voudront bien s'introduire dans le Senat par la porte des senateurs.

3.—Les membres de la Chambre des Communes, leurs femmes et leurs filles, sont priés d'entrer par le côté ouest de la Tour.

4.—Les dames et les messieurs non compris dans les deux par graphes précédents, entreront par la porte qui sera désignée à leur attention par des lumières rouges.

5.—Les sénateurs et les membres de la Chambre des communes, ainsi que leurs femmes et leur filles, seront présentés en premier lieu, et ensuite les dames et les messieurs qui se rendront à la reception.

6.—Les dames et messieurs devront être en toilette de soirée et seront tenus de présenter eux cartes portant leurs noms d'une façon lisible. L'une sera déposée à la porte de la salle du Sénat et l'autre sera remise à l'aide de camp de service.

7.—On peut obtenir de plus amples informations en s'adressant à l'aide de camp de service.

Par ordre,

F. DE WINTON, Major, A. R.
Secrétaire du Gouverneur-Général.

Hôtel du gouvernement, le 9 février, 1880.

Mardi, 10 Février 1880

SOMMAIRE

LES TERRES DU NORD-OUEST.
ECHOS DU JOUR.
L'AVENIR DU NORD-OUEST.
LES VOYAGEURS: *Benjamin Sulte.*
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
A TRAVERS OTTAWA.
FEUILLETON—ANNA DIEU-LE-VEUT : *Auguste Snieders.*
MARCHES D'OTTAWA.
MARCHES ETRANGERS.

LES TERRES DU NORD-OUEST

Nous avons vu, l'autre jour, que l'organe libéral de Winnipeg ne s'était pas gêné de dire que le *Globe* voulait évidemment fausser l'opinion publique à l'endroit des règlements relatifs aux terres du Nord Ouest.

On sait aussi que le *Free Press*, en proclamant sa supériorité sur un ton fort humiliant pour l'aîné, affirmait que la nouvelle loi, loin d'entraver la colonisation, allait lui imprimer un vigoureux élan.

Incapable de réfuter les arguments de ses propres amis, le *Globe* veut, au moins, faire bonne contenance, et il publie, sur le sujet, une autre colonne d'une faiblesse extrême. Nous voulons, dit-il, autant que personne, assurer l'achèvement de la ligne, mais le plan actuel est défectueux. Et pourquoi ? Parce que, ajoute-t-il, les spéculateurs vont s'emparer des terres, et ne les vendront qu'à des prix excessifs, après avoir attendu le plus longtemps possible. Un peu plus bas, le *Globe* avoue cependant, qu'il ne saurait trouver mauvais que le domaine public soit utilisé pour cette grande œuvre. Mais alors, par quel procédé fermera-t-il l'accès du territoire aux capitalistes dont la présence lui semble si redoutable ? Il est clair que l'entreprise serait impossible, et le *Globe* lui-même serait fort en peine d'imaginer un plan capable de paralyser la spéculation ou de la bannir du pays. Puisque tout le monde admet que nous devons vendre une certaine partie du Nord-Ouest, pour faciliter l'achèvement du Pacifique, personne ne prétendra que chacun n'est pas libre d'acheter. On pourrait bien, nous le savons, imposer certaines restrictions; mais rien de plus facile que d'éluder la loi. Pour ne pas se restreindre absolument à la critique, le *Globe* propose, non pas de concéder une section et d'en réserver une—alternativement—mais de mettre en bloc le terrain destiné à la ligne du Pacifique. Voilà, selon nous, un plan qui n'avancerait guère la colonisation. Comment ! vous avez peur des spéculateurs, vous croyez qu'en s'emparant de quelques sections échelonnées sur la voie, le développement du pays devra en souffrir. Et vous risqueriez de faire englober dans leurs opérations un immense territoire ! Nous ne voyons donc pas ce que nous aurions à gagner au change. Au reste, le *Globe* a beau tonner contre les derniers réglements, il ne parviendra pas à convaincre le public que son opinion vaut mieux que celles des écrivains ou des colons du Nord-Ouest. Là-bas la politique ministérielle a été jugée bonne, par les deux partis politiques, et ce témoignage a plus de poids que la parole du *Globe*.

La preuve que le Nord-Ouest canadien offre des avantages vraiment exceptionnels, c'est le grand mouvement d'émigration qui se produit. Presque partout, l'on parle aujourd'hui de Manitoba, des riches vallées des rivières de la Saskatchewan et de la Paix, et les rapports qui nous arrivent d'Angleterre, des Etats-Unis et d'ailleurs, laissent pressentir une véritable invasion.

Nous publions aujourd'hui, à ce propos, un éloquent appel à nos compatriotes. Il est bien vrai, comme on l'affirme, que les Canadiens-français n'ont pas compris assez tôt l'importance de s'emparer du sol au nord-ouest Si au lieu d'aller végéter (très souvent, du moins) aux Etats Unis, les nombreux groupes de nos nationaux éparpillés çà et là, avaient pris le chemin de l'ouest, quelle ne serait pas leur influence ? Et l'avenir qui leur échappe maintenant, ils en seraient les maîtres. A Ontario l'on a favorisé par tous les moyens le départ des émigrants qui arrivent par milliers, chaque année, à Manitoba. Pendant que ce travail se poursuivait, nos amis de là-bas prêchaient dans le désert ou leur voix n'avait un peu d'écho que dans certains Etats de la République.

La crainte d'amoindrir notre influence ici est exagérée. Sans doute que nous avons encore beaucoup d'espace à coloniser ; mais ne manquons pas d'encourager la mission de ceux qui veulent conserver, du moins, à nos compatriotes de Manitoba la position acquise.

ECHOS DU JOUR

Sa Sainteté Léon XIII est parfaitement rétabli.

Hier, S. A. R la princesse Louise a visité les édifices du parlement.

La Cour suprême a rejeté l'appel dans la cause de l'élection d'Ontario-Sud. M. Glen garde son siége.

M. Schneider, ingénier civil, doit prendre la direction de l'embranchement de Pembina, ces jours-ci. Il part demain.

Son Excellence le gouverneur-général recevra dans la chambre du Sénat, samedi et mardi, les 14 et 17 de février.

L'honorable M. Royal, le nouveau député du comté de Provencher au parlement fédéral, est arrivé cette après-midi par le chemin de fer du Nord.

Dans la police à cheval du Nord-Ououest canadien, il y a un des fils du célèbre romancier Chas. Dickens. Il s'appelle Francis et est actuellement stationné au Fort Walsh.

Le révérend père Lacombe nous disait, hier, que l'émigration de la Grande Bretagne à Manitoba sera énorme, cette année. Il n'est pas impossible que le nombre de ceux qui viendront de tous les pays atteigne le chiffre de 50,000.

La nomination des candidats à Rimouski aura lieu le 25 courant et la votation le 3 mars.

Aux dernières nouvelles, l'on ne comptait pas moins de six candidats : MM. Asselin, Côté, Heppel, batelier, Jos. Parent, cultivateur, Gosselin et le Dr Pelletier.

Le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean est terminé, dit-on, jusqu'à la rivière Jacques-Cartier, et tous les matériaux ont été transportés sur les lieux pour compléter la première section de 28 milles jusqu'à Saint Raymond. On pense que toute cette section sera terminée au mois d'août.

La Cour suprême a rendu, hier, les jugements suivanis :

McKay *vs.* Glen ;—jugement confirmé. L'intimé est maintenu à son siége.

Domville *vs.* Cameron ;—appel rejeté sans frais.

Reeves *vs.* Gericken ;—appel accordé avec frais.

Ce soir, à six heures et demie, il y aura au bazar de l'orphelinat Saint-Joseph, rue Rideau, le banquet du service civil donné sous le patronage des greffiers du sénat et du Conseil privé, des députés-ministres canadiens-français et du greffier de la Chambre des communes. Nous espérons que chacun s'empressera de s'y rendre et de contribuer ainsi à une bonne œuvre.

Nous accusons réception d'une excellente brochure intitulée : *l'Anglicisme, voilà l'ennemi.* L'auteur, M. J. P. Tardivel, du *Canadien*, y dénonce tous les anglicismes et ceux qui s'en rendent coupables. La brochure est en vente chez tous les libraires. Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

Le club Cartier, de Montréal, vient de nommer un comité qui devra s'aboucher avec les autres clubs du même genre de la province de Québec, afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour que le projet si patriotique d'ériger un monument à la mémoire de sir George E. Cartier soit mené à bonne fin.

Nous apprenons que la société normande de géographie a ouvert, à Rouen, un cours de géographie commerciale qui est très suivi, et fait par M. Launay, l'un de ses vices-présidents. Les deux premières leçons ont eu pour objet la confédération canadienne. Cela prouve que, en Normandie, notre souvenir n'est pas perdu, au moins parmi les hommes d'étude.

Une dépêche nous apprend la mort de M. B. Devlin, ancien avocat de la corporation de Montréal, qui était allé passer l'hiver en Floride pour remettre sa santé depuis longtemps compromise. La société Saint Patrice, dont il a été président, se charge de ses funérailles et les carabiniers prince de Galles, dont le défunt était officier, fourniront un piquet d'honneur. Le défunt avait représenté la division ouest de Montréal au Parlement fédéral.

On annonce que le contrat relatif à la construction d'un pont à la Pointe Douglas, entre Winnipeg et Saint-Boniface, a été accordé à une compagnie de Toronto, au prix d'environ $160,000.

Ce projet ne satisfait pas tout le monde puisqu'une pétition a été adressée à Ottawa, sollicitant le pouvoir de construire pont sur la rivière Rouge, à ou près de l'Avenue Provencher, à Saint-Boniface ouest. Sa Grâce Mgr. Taché, les honorables MM. Girard et Royal, et MM. La-Rivière et Baldwin sont les directeurs provisoires représentant Saint-Boniface.

Les siéges des députés à la Chambre des Communes sont définitivement fixés. Voici les changements qui ont eu lieu :

M. Barnard, nouveau député de Yale, prend le siége de M. McLeod qui, lui-même, prend celui de M. Fulton. M. White (Hastings) prend le siége du défunt M. McLeod, frère du député actuel du même nom. M. Girouard (Jacques-Cartier) occupe le siége No. 45. M. Plumb prend le siége qu'occupait Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille. M Fleming prend le siége du défunt M. Galbraith et M Macdonnell, de Lanark, celui de M. Fleming. M. Glen reste au même siége que l'an dernier. Le siége du Dr Christie est vacant. M. Blake prend le siége de M. Burke. M. Ives remplace M. Dewdney et M. Brecken prend le siége de M. Ives. M. Longley remplace M. Brecken et l'honorable M. Royal, M. Dubuc. M. Lane prend le siége qu'occupait, l'an dernier, M. Girouard. M. Beauchesne remplace M. Bill qui s'est placé à côté de M. Connell. M. Vanasse prend le siége de M. Longley.

Notre correspondant de Buckingham nous écrit :

" La soirée littéraire de l'Institut Canadien a été couronnée de succès. M Tassé y a prononcé un brillant discours. Le sujet, le ton, les pensées et les mots, tout a plu à l'auditoire ; l'intérêt et l'attention ont été toujours en croissant et les applaudissements de plus en plus fréquents et sympathiques.

" D'autres personnes ont encore concouru à faire les frais de cette soirée. Mlles Bernardin, Charbonneau, Limoges et Robillard, accompagnées de MM. Gagné, Clément, Limoges et Ad. Filiatrault, se sont bien acquittés de leur tâche qui était la partie musicale ; Mlle Robillard et M. E. Gagné furent rappelés ; Mlle A. Bernardin était au piano.

" Les membres cadets, enfants de l'école, ont voulu, eux aussi, faire preuve de leur adolescent savoir-faire. Le jeune P. Hamelin, entre autres, a été vivement applaudi et chaleureusement rappelé. A maintes reprises, un personnage comique dont je veux taire le nom, provoqua l'hilarité parmi l'assistance."

On écrit de Rigaud : Une belle et touchante fête avait lieu ici, le 5 courant à l'occasion de l'anniversaire de la 25e année de cure du Rév. M. Pierre Bélanger, le vénérable et vénéré curé de cette paroisse.

Fanfare, messe en musique par les élèves du collége Bourget, sermon de circonstance prononcé par le Rév. M. Procul Bélanger, curé de Saint André-Avelin, église magnifiquement décorée, figures réjouies et heureuses des nombreux assistants, rien ne manquait pour donner de l'éclat à la fête.

Immédiatement après la messe, M. le maire, J. B. Amedée Mongenais, présenta, au nom de la paroisse, au bien-aimé patron, une adresse remplie des plus beaux sentiments d'amour et de reconnaissance, à laquelle celui-ci répondit en termes heureux et touchants, et aussi un magnifique cadeau consistant en un superbe ca pot en fourrure et en une montre en or non moins belle, fruit d'une collecte faite spontanément parmi les paroissiens.

Nous avons remarqué, parmi les personnes présentes à la fête, plusieurs curés des paroisses environnantes et l'Hon. Juge Bélanger, de Beauharnois, frère de notre estimable curé.

L'AVENIR DU NORD-OUEST

(Pour le *Canada.*)

Vous en souvient-il de ce mot de l'homme d'état canadien, lancé en plein parlement, au milieu des sourires des uns et des applaudissements tant soit peu moqueurs des autres : *all aboard for the West* !

Avait-il raison sir George E. Cartier, lorsqu'il prédisait à notre immense ouest cette attraction qui devait mettre tant de peuples en marche ? Oui, certes, et nous avions tort de ne pas croire à ses prévisions, et nous avons tort encore, nous Canadiens-français, d'attacher si peu d'importance au mouvement qui se fait aujourd'hui, non-seulement ici dans Ontario, mais encore par de là l'Océan, en Angleterre et en Ecosse, pour peupler les riches solitudes de notre nouvelle province et des territoires qui l'avoisinent.

Nous avons doublement tort, car nous renonçons à l'avenir.

Quelle leçon nous donne le passé ? L'histoire de notre pays nous apprend que la politique française, dès ses débuts en Amérique, a été une politique large et envahissante, la politique d'un peuple qui avait confiance dans ses forces et confiance dans les bienfaits apportés par lui pour les nouveaux pays qu'il voulait soumettre à sa domination.

A peine debarqués sur les rives du Saint-Laurent, nos pères prirent le chemin de tous les fleuves qui s'offraient devant eux, ils pénétrèrent dans tout le continent américain de l'est à l'ouest et du nord au sud, et arborèrent partout l'étendard français. Ils avaient pris possession déjà d'une grande partie de l'Amérique du Nord, avant que les colons anglais eussent songé à quitter les rives de l'Atlantique.

Aujourd'hui, que voyons-nous ? Le contraire s'offre à nos regards, les colons courageux, hardis, qui vont de l'avant, qui s'organisent pour aller fonder des villes et des provinces, ce sont nos ennemis d'autrefois et nos émules d'aujourd'hui, ce sont les Anglais. Voyez ce qui se passe à Manitoba et au Nord-Ouest.

Nous nous croisons les bras, et nous admirons la hardiesse et l'énergie des Anglais qui savent s'imposer tant de sacrifices pour se frayer un chemin au milieu de la plus riche et de la plus fertile portion de notre pays.

Emparons-nous du sol, si nous voulons rester canadiens.

Laissez-moi vous rappeler les circonstances dans lesquelles ces mots furent prononcés.

Il se faisait alors un mouvement de colonisation vers les townships de l'Est, que nous avions au début abandonnés en partie à nos concitoyens d'autre origine, et pour stimuler ce mouvement et pour suggérer à ses promoteurs le motif élevé qui devait l'activer, sir George nous disait alors : " Si nous voulons rester quelque chose au milieu des autres races, si nous voulons avoir notre part d'influence dans le pays, emparons-nous du sol, poussons de l'avant, envahissons de tous côtés, ne nous laissons pas resserrer dans les étroites limites de nos paroisses.

Aujourd'hui, l'on semblerait faire une application toute autre de ces paroles. On paraît vouloir dire : fixez-vous à la culture de la terre si vous voulez rester Canadiens. Ce n'est pas cela précisément qu'a voulu nous dire sir George E. Cartier.

En limitant nos projets de colonisation à la province de Québec, nous limiterions par là même la sphère de notre influence, nous renoncerions notre passé et nous renierions à l'avenir.

J'ai vu le Manitoba, je l'ai parcouru. Je sais qu'il n'y a rien d'exagéré dans les prévisions que l'on forme sur son avenir. J'ai admiré l'élan de cette jeune province et je suis bien certain que les immenses ressources qu'elle offre vont être exploitées par la nouvelle population.

Comme Canadien-Français, j'ai été peiné de voir qu'il n'y a pas parmi nous un mouvement plus prononcé en faveur de la colonisation de ses riches plaines Quel beau champ ouvert à l'avenir de notre race, si nous savions en profiter ! Que de belles et riches paroisses nous pourrions y fonder avec le surplus de notre population qui, chaque année, va se perdre dans la république voisine.

Mais, voici, si je ne me trompe, qu'une occasion va se présenter de réparer notre apathie passée. On annonce l'arrivée du Révd. Père Lacombe, O. M. I., parmi nous.

Ce dévoué missionnaire a déjà travaillé avec succès à la colonisation du Manitoba. J'ai visité plusieurs groupes de Canadiens-Français qu'il y a attirés. Je sais combien ils sont heureux et prospères. On nous dit que le Rév. Père Lacombe vient continuer l'œuvre qu'il a si bien commencée ; que Nos Seigneurs les évêques, dont les vues sont si élevées, le cœur si patriotique, vont encourager sa mission. Que Dieu le veuille ! Notre épiscopat et notre clergé peuvent encore nous sauver de la ruine.

Z.

LES VOYAGEURS

Qui dit " voyageur canadien " dit nomade. Il ne faudrait pourtant pas prendre ce dernier mot dans toute son acception, car nos voyageurs ne sont nullement une classe dont l'existence entière est consacrée à la vie errante et au hasard des voyages.

Le jeune homme quitte sa famille, il s'enfonce dans la forêt, aux gages d'un entrepreneur, il reparaît de six mois en six mois, parmi les siens, parfois dépense tout son avoir, le plus souvent épargné quelque argent—il finit par se marier et autant que possible il retourne près du clocher de son village. Ce n'est pas le fait d'un vagabond.

Si le " voyageur " court le monde, s'il endure follement misères et fatigues, il n'en reste pas moins attaché à la patrie et constamment animé du désir de reprendre ses occupations paisibles au sein de la paroisse où sont restées ses affections d'enfance. Nous avons tous ou nous avons tous eu des voyageurs dans nos familles.

Ce mouvement part et revient au sol natal. Les exceptions seules ont fait croire à notre instabilité, et, encore, ces exceptions ne sont pas si nombreuses qu'on veut le croire, sans compter qu'elles prennent plus d'une forme, suivant les circonstances.

Ainsi nous avons aujourd'hui :

L'homme des chantiers, qui finit par se mettre à la culture de la terre ou journalier dans les villes.

Les voyageurs de l'Ouest qui ne se recrutent presque plus dans la province de Québec, mais descendent de nos familles autrefois établies au-delà des grands lacs. Ceux-là continuent la tradition des voyageurs qui, avant les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les canaux et le télégraphe électrique, frequentaient l'Ottawa, le lac Nipissing, la Kaministiquia, la rivière Rouge et le Mississipi. Parfois, ils restent toute leur vie au service des compagnies de traite ou des négociants qui les emploient. Le plus souvent, ils s'établissent. Un petit nombre mène la vie isolée et périlleuse du trappeur décrite par les romanciers. Nos forces s'éparpillent moins que nous ne le croyons, mais, à cause de notre petit nombre, la liste des absents se fait sentir péniblement à nos cœurs.

Ceux mêmes qui s'arrêtent quelque part semblent perdus pour nous du moment où ils ne reviennent pas dans la province de Québec. Cela se conçoit. Il y a néanmoins une certaine consolation à savoir qu'ils conservent notre caractère. Qu'un voyageur canadien se lance dans les expéditions les plus lointaines, il garde sa marque distinctive. Il ne revient pas toujours à la maison, celui-là. Les glaces de la baie d'Hudson le connaissent ; les plaines de l'ouest deviennent ses territoires de chasse ; la région pastorale de nouveaux Etats américains l'attire—qu'importe ! il reste ce qu'il était : bon sang ne peut mentir. Plusieurs de ces vigoureux pionniers fondent des colonies, des grandes villes mêmes, et partout ils portent ce sentiment français, cette langue impérissable, cette gaîté de tous les instants, ces aptitudes diverses, cette connaissance et ce mépris du danger que les races étrangères saluent avec surprise en pénétrant à leur tour dans ces contrées nouvelles C'est une poignée d'hommes exécutant en petit, par instinct, le vaste programme de Champlain, de Richelieu, de Colbert et des quelques autres qui voulaient que l'Amérique du Nord fût aux Français. Ils personnifient notre passé ; malgré le renversement de notre ancienne puissance, ils vont toujours de l'avant comme un boulet lancé avec force et qui a l'air de ne pas mourir. Encore une fois, ils n'ont presque rien de l'aventurier vulgaire. Ils ne marchent pas, à la façon de ce dernier, pour faire le tour du globe et laisser leurs os dans quelque désert sans avoir rien accompli de durable, non ! ils essayent leurs ailes, il faut de l'air à leurs poumons, ils aiment la vache enragée qui inspire la sagesse—puis, un beau jour, ils s'arrêtent sur un site qui les a séduits et auquel ils ne demandent pas une vie de paresse, soyez-en persuadés.

Les voyageurs établis sont actifs. Ils ont connu le travail et savent ce qu'il vaut. Ils savent aussi se faire respecter.

Mais jusqu'où remonte la tradition de cette classe d'hommes ?

A l'origine même de la colonie, vers l'année 1600.

S'ils n'ont pas eu leurs pareils chez nos voisins des Etats-Unis, on peut citer ailleurs, dans les colonies, des exemples de groupes, français comme nous, qui se rapprochent beaucoup du type canadien.

Ce sera pour une autre fois.

BENJAMIN SULTE.

—Les commissaires des écoles séparées se réunissent ce soir, à l'heure et au lieu ordinaires.

—Nous regrettons d'apprendre que M. A. B. Ross, ancien caissier du vageur *Prince of Wales* qui fait le trajet entre Grenville et Montréal, s'est suicidé, dimanche soir, à sa résidence, près du quai de Brown. Il s'est mis le canon d'un fusil dans la bouche et a tiré. M. Ross faisait, depuis quelque temps, le commerce de grains, et on dit que ses affaires étaient mauvaises.

FOURRURES

Cette semaine se termine la grande vente de fourrures.

Nous attendons dix caisses de chapeaux de printemps par le *Sarmatian*, et nous devons vendre nos fourrures pour faire place à ce nouvel envoi.

Dix pour cent de réduction sur toutes les marchandises.

R. J. DEVLIN

ON demande une ménagère instruite pour une famille à l'asc, à la campagne. S'adresser par lettre au Dr Duhamel, M. P. P., Wright Post Office, P. Q.

Le 5 février, 1880.—1s

Chemin de fer Q. M. O. et O.

AVIS

A partir du 6 FEVRIER, M. C. PARADIS se charge de mener les passagers à la

Gare du Chemin de Fer du Nord,

A toutes les heures du départ des trains.

Lieu du départ : **Au coin des rues Murray et Sussex.**

Prix : 25 centins par tête

En cas de mauvais temps, la voiture sera couverte.

C. PARADIS.

Bazar ! Bazar !

Pour venir en aide à

L'Orphelinat Saint-Joseph,

Sous le patronage de Mgr l'Evêque d'Ottawa, des honorables MM. Langevin, Masson et Baby, et de M. l'Orateur de la Chambre des Communes,

Jeudi, le 5 Fevrier 1880

68 RUE RIDEAU,

(Ancien magasin de Chenet et Tassé.)

Ottawa, 5 février 1880.

SAM'S HOTEL,

Rue York,

EN FACE DU MARCHÉ,

L'un des premiers Hotels d'Ottawa

BONNES CHAMBRES,

BONNE TABLE,

BONS VINS

Les personnes visitant Ottawa durant la session feront bien de rendre visite à cet hotel.

Ottawa, 5 février 1880.

E. PETIT,

Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., etc, ~

No. 18, RUE RIDEAU,

COIN DU PONT DES SAPEURS.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année.

Ottawa, 11 juillet 1879.—24 déc. 1an.

LA MEILLEURE

Huile Canadienne !

NON EXPLOSIVE,

25 centins le gallon imperial,

Livré à domicile.

CHATFIELD'S

92, Rue Rideau

LISTE DES PRIX

— DE —

C. S. Shaw & Cie

DES PRESENTS

— DU —

JOUR DE L'AN

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine	$8.00 à	$15.00
Services à Diner en P. de C.	20.00 "	75.00
" Thé " "	3.50 "	15.00
" Dessert " "	10.00 "	12.00
" " en Majolique	8 00	
" " de Lorne	10.00	
" de Tête-à-Tête	4.50	
" à Thé pour 5 heures.	5.00 "	10 00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.		
Jolis Services de Chambre à Coucher	4.00 "	18.00
Lampes de Table, en Bronze	1.00 "	10 00
" Passage	1.50 "	7.50
" pour le Diner	1.00 "	6.00
" de Salon	1.50 "	25.00
" pour Chambre à Coucher	25 "	4.00
" de Bibliothèque	1.00 "	6.00
Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.		
Pots de Fleur de goût en P.	$1.50 "	3.50
Vases de goût en P., 50 cts. à $12 par paire.		
Huiliers Plaqués en Argent	$2 à	10.00
Epergnes en Crystal	1 "	5.00
Magnifique Services de Toilette	1 "	6.00
Urnes de Goût, Services complets	1.50 à	5 [par sette
Théières de Goût	25c à	$3
Crachoirs en Majolique		50c
" Lorne		75c.
" en Porcelaine	$1 à	1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.		
" " Présentation	20c. à	$1.
Cruches au Claret		$6 par paire.
Carafes en Verre Coupé et Gravé	$1 à	$6.00
Verre à Vin " "		
Gobelets " " "	1.25 à	7.50
Statues en Marbre de Paris		Joli Assortiment.
Assortiment complet de Verrerie de Table.		
Porcelaine Plaquée (nouvelle)	$2.00 à	$3.00
Petits Services à Thé pour les enfants		A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Moustaches		$1.00.
Services de goût pour fumeurs	$1.00 à	2.50

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

NOUVEAUX ARRIVAGES

Cretonnes de mousse.

3 caisses crotonnes de dessins nouveaux et riches, 22c. 25c, 29c. viennent d'être ouvertes. STITT et Cie.

Toile de table.

Nouvelle toile de table, nappes, coton pour draps et oreillers, à des prix extrêmement bas. STITT et Cie.

Coton.

Bon coton blanc utile ... 7c. 8c. 10
Coton jaune ... 7c. 8c, 9c

Etoffes à robes.

Aux prix de la vente pour écouler le stock, DURANT CE MOIS, il sera fait des réductions importantes afin d'écouler les étoffes à robes d'hiver.

Chaque pièce.

Chaque pièce d'étoffes à robes est RÉDUITE chez Stitt et Cie. Il faut que tout soit vendu durant ce mois.

Manteaux réduits.

Tous nos mantaaux d'hiver sont réduits pour les écouler durant ce mois.

Modes reduites.

Les articles de mode se vendent à moitié prix durant ce mois, chez Stitt et Cie.

Parures pour le soir.

Soies de toutes les nouvelles nuances pâles pour les soirées.

Soies brocades, teintes pâles, che Stitt et Cie.

Mousseline française.

Mousselines françaisec, bleu pâle, crême, rouge, etc.

Cachemires.

Cachemires en teintes pâles pour soirée, Stitt et Cie.

Gants de kid.

Gants de kid 2 à 8 boutons, teinte d'opéra, aussi noirs et blancs.

Bas de soie.

Bas de soie pâle, aussi noirs, chez

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

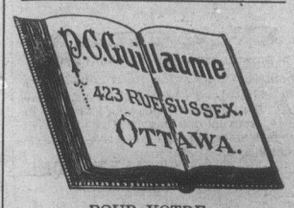

POUR VOTRE

Papier, Articles de Bureau

ET D'ECOLE,

AINSI QUE

Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.,

DONNEZ VOS COMMANDES A

L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à *très-bas prix.*

ETAL C.

MARCHÉ BY.

ENtrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Proprietaire.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques, les invite à venir lui rendre visite.

Il a constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES et FUMÉES.

J. MARTEL.

Ottawa, le 28 janvier, 1878.